

# Les émigrations afghanes et les enjeux du retour

C'est avec le coup d'État marxiste d'avril 1978 que débute ce qui sera un des plus grands déplacements de population, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan. Pierre Centlivres questionne la complexité de cet exode à travers ses flux croisés et ses différentes ethnies. Les réfugiés sont-ils demeurés des sujets politiques, ont-ils maintenu un rapport avec leur pays d'origine et quelle signification leur retour peut-il avoir dans la reconstruction et le rétablissement du débat politique en Afghanistan ?

Comme les autres réfugiés dans le monde, les réfugiés afghans appartiennent, pour les organisations internationales comme pour les médias, au registre de l'humanitaire. Le soin de leur survie incombe au Haut commissariat aux réfugiés (HCR) ainsi qu'à des ONG chargées de couvrir leurs plus pressants besoins : nourriture, santé, scolarisation élémentaire des enfants. Des secours particuliers sont prévus pour ceux qu'on appelle les "groupes vulnérables" et qui comprennent les orphelins, les veuves, les personnes âgées et les handicapés. Pourtant, le point de vue humanitaire qui met l'accent sur la condition dépendante des réfugiés et sur la déstructuration des liens sociaux ne correspond pas toujours à la réalité. Pas plus que celui selon lequel ils formeraient une collectivité privée de son histoire et du rôle qu'elle devrait jouer. Les réfugiés afghans ont montré qu'ils sont à même de reconstituer en exil une société organisée, de mettre sur pied des activités économiques et de conserver l'estime d'eux-mêmes<sup>(1)</sup>. Loin d'être les sujets passifs de leur propre histoire, ils revendiquent d'en être des acteurs de plein droit.

La crise qui commence avec le coup d'État d'avril 1978 et se poursuit par l'intervention des troupes soviétiques en décembre 1979 a été à l'origine du déplacement involontaire de millions d'Afghans à l'extérieur comme à l'intérieur du pays, un des plus grands flux de personnes déplacées en dehors de leurs frontières. On estime qu'un Afghan sur trois a été contraint, à un moment ou à un autre, de quitter son lieu de résidence pour une durée incertaine. Ce flux s'est accéléré avec l'arrivée des troupes soviétiques en 1979 et l'intensification, dans les années quatre-vingt, des combats entre, d'une part, moudjahidin, bientôt armés par les États-Unis et la Chine, et d'autre part, troupes "communistes". En 1990, le HCR estimait à plus de six millions le nombre des Afghans ayant cherché refuge en Iran et au Pakistan. Dans ce dernier pays, la majorité des réfugiés était hébergée dans quelque trois cent cinquante camps répartis dans la Province de la frontière du Nord-Ouest (NWFP) et au

par **Pierre Centlivres**, professeur honoraire, ancien directeur de l'Institut d'ethnologie, université de Neuchâtel

1)- Pierre Centlivres et Micheline Centlivres-Demont, "The Afghans refugees in Pakistan: a nation in exile", *Current sociology*, n° 36 vol. 2, 1988, pp. 71-92.

Baloutchistan. Un nombre appréciable résidait à Karachi et dans les grandes villes du pays. En Iran, seul un petit nombre d'entre eux vivait et vit dans des camps ; la plupart habite dans les banlieues des grandes villes et dans les provinces de l'Est. En réalité, par leur composition démographique, les communautés afghanes en Iran font penser à une immigration laborieuse ; les hommes en âge de travailler représentent plus de 60 % de l'ensemble. Les réfugiés ont succédé aux travailleurs migrants afghans qui n'étaient pas loin d'un million avant 1979, et qui furent embauchés dans les mêmes lieux et dans les mêmes conditions. Après le départ des troupes soviétiques au début de l'année 1989, ce qui

n'empêcha pas le régime de Kaboul de survivre pendant plus de trois ans, plusieurs milliers de personnes rentrèrent en Afghanistan, mais ces retours furent niés par les partis islamistes de la résistance afghane, craignant qu'ils n'apportent une caution au régime du président Najibullah. Après la chute des talibans à la fin de 2001, et malgré les retours massifs qui ont suivi, entre deux et trois millions d'Afghans vivaient encore dans ces deux pays. Enfin, au début de 2002, on comptait environ un million de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

### L'incertitude des données statistiques

Jusqu'en 1992, le HCR publie les chiffres fournis par les pays d'accueil tout en tenant compte, pour la distribution des rations alimentaires, dans les camps au Pakistan, d'une estimation bien inférieure. Dans ces camps, les réfugiés se sont à plusieurs reprises opposés, avec violence parfois, aux recensements souhaités par le HCR et les pays donateurs. C'est que les chiffres de l'exode représentent un enjeu matériel aussi bien que politique. Matériel, parce que les réfugiés craignent les effets d'un contrôle rigoureux sur le montant des rations alimentaires et autre secours qui leur sont alloués. Politique, dans la mesure où, pour le "monde libre" dans les années quatre-vingt, le nombre incroyablement élevés des réfugiés est la preuve du refus général opposé par le peuple afghan à un régime imposé par la force et réputé athée, symbolisant la menace soviétique, d'où la formation d'une "nation en exil". Au début de l'exode, le gouvernement révolutionnaire de Kaboul feignait d'attribuer la présence de nombreux Afghans au Pakistan et en Iran au nomadisme traditionnel. Notons que l'ampleur de la population réfugiée, après quelques années, est due également à la croissance naturelle par la fécondité des exilées. On estime qu'en 2003, 55 % des Afghans du Pakistan et 31 % de ceux d'Iran sont nés dans "le pays d'accueil"<sup>(2)</sup>.

### *L'exil proche*

On peut catégoriser les exilés afghans en quatre groupes, trois dans un exil proche – les Afghans en Iran, au Pakistan et les personnes déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan – et le groupe des exilés en Occident. L'émigration afghane en Iran consiste pour une bonne part en Hazaras et en Tadjiks, persanophones comme leurs hôtes ira-

niens. Les deux collectivités représentent chacune 34 % environ de l'ensemble des Afghans d'Iran. Les Hazaras sont des montagnards chiites habitant le centre de l'Afghanistan et partageant avec la population du pays d'accueil la même tradition religieuse, ainsi que des relations anciennes de nature économique, spirituelle ou intellectuelle. Les cadres des partis islamistes chiites afghans sont formés en Iran, et leurs organisations sont calquées sur les mouvements politico-religieux de ce pays.

Les réfugiés afghans au Pakistan sont en grande majorité d'ethnie pachtoune, venus des provinces du Sud et de l'Est du pays, limitrophes

2) - Ewen Maclood et Daniel Endres, *Securing Afghanistan's future: accomplishments and the strategic path forward*, Refugees and internally displaced persons, Kaboul, 2004, p. 5.

de la NWFP du Pakistan où ils se sont installés. Ils s'y trouvent parmi des populations de même langue et souvent de même tribu, puisque la Ligne Durand, qui fixe, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la frontière des deux pays, divise arbitrairement des populations de même origine et de même culture. Les partis de la résistance afghane, dont les états-majors étaient établis au Pakistan, étaient massivement composés de Pachtouns, à l'exception du Jamiat-e-islami de Rabbani et du commandant Massoud, à dominante tadjik. Les réfugiés pachtouns jouissent donc de l'avantage de vivre en exil dans le même milieu linguistique et tribal. Leur surreprésentation au Pakistan a eu comme corollaire, pendant le conflit, une relative sous-représentation en Afghanistan, et donc, dans certaines provinces, un affaiblissement de leur poids démographique et politique, d'où, le moment venu, un côté "revanche" dans les succès des talibans.

Dans les années quatre-vingt, les personnes déplacées étaient les paysans chassés de leurs villages par les combats et le "nettoyage" des axes stratégiques. Après la victoire des moudjahidin en 1992, des groupes ethniques et politiques minoritaires dans une région donnée furent parfois forcés de chercher refuge dans d'autres provinces. À la suite de l'affaiblissement du poids politique des Pachtouns dans le Centre et le Nord, notables et commandants non pachtouns virent augmenter leur autonomie et leur pouvoir. Cette situation conduisit à des brimades, prenant à l'occasion l'allure d'une véritable épuration ethnique à l'encontre de collectivités pachtounes du Nord qui s'y étaient établies au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Beaucoup d'entre elles durent chercher refuge dans des camps hâtivement mis sur pied près de la frontière iranienne (Herat) et pakistanaise (aux environs de Kandahar). L'époque des talibans (1998-2001) représente dans le Nord une brève inversion de la tendance.

### *L'exil en Occident*

Enfin, les Afghans qui ont choisi un exil plus lointain, principalement en Europe, en Amérique du Nord ou en Australie sont, pour la plupart, membres de la classe moyenne urbaine. Ils ont émigré avec leur famille ou ont fait venir leurs proches, peu à peu, d'Afghanistan ou de lieux d'exil proche du Pakistan, lorsqu'ils ont pu réunir la somme nécessaire à la couverture des frais de voyage. Dans la mesure du possible, ils ont gagné le pays où se trouve l'institution d'enseignement qui, avant la guerre, patronnait le lycée ou l'université où ils ont fait leurs études. Ainsi, les anciens élèves du lycée Istiqlal ont cherché, de préférence, un refuge en France, les étudiants en économie et en sciences à Bonn et à Bochum,

Au début de l'année 1989, les retours de plusieurs milliers de personnes furent niés par les partis islamistes de la résistance afghane, craignant qu'ils n'apportent une caution au régime du président Najibullah.

3)- Pierre Centlivres et Micheline Centlivres-Demont, "Exil et diaspora afghane en Suisse et en Europe", *Cemoti*, n° 30, juin-décembre 2000, pp. 151-172.

4)- Pierre Centlivres, Micheline Centlivres-Demont, et Tina Gehrig, "La diaspora afghane : le paradoxe apparent de l'identité et de l'intégration", in Pierre Centlivres et Isabelle Girod (dir.), *Les défis migratoires*, Seismo, Zurich, pp. 272-278.

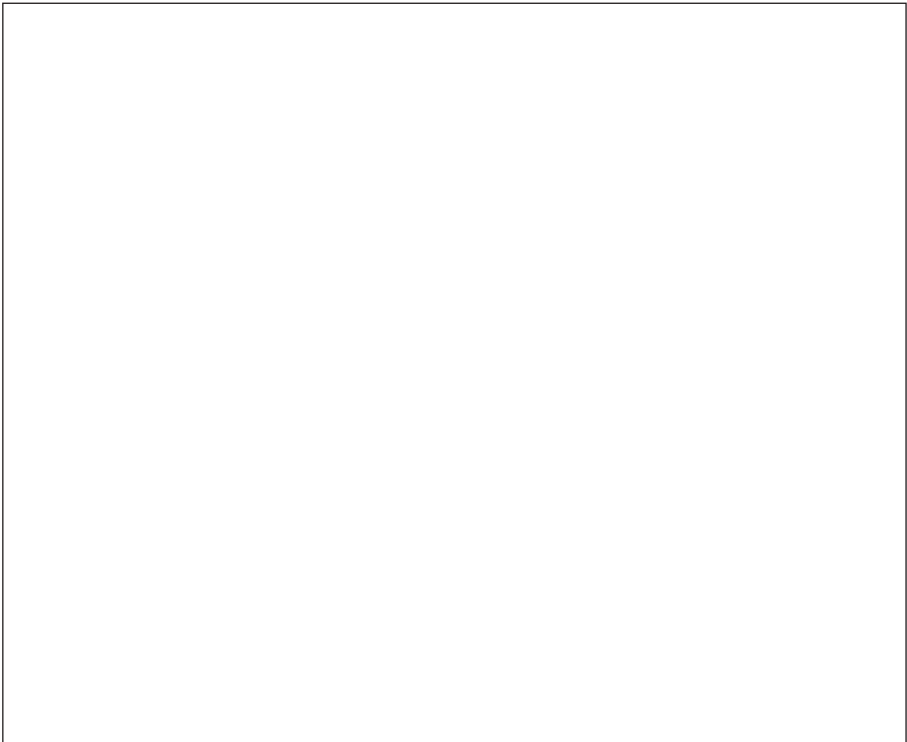
5)- Leila Jazayeri, "The migration-development Nexus: Afghanistan case study", *International migration*, n° 40 vol. 5, 2001, pp. 231-254.

**1986. Distribution d'huile comestible par le HCR aux réfugiés afghans du camp de Khazana au Pakistan.**

ceux qui avaient étudié à Kaboul les sciences de l'éducation ou l'agronomie aux États-Unis<sup>(3)</sup>.

J'utilise, un peu arbitrairement, le terme de diaspora pour désigner les communautés afghanes résidant au loin, en un exil en général planifié, par opposition aux Afghans réfugiés dans les pays ayant une frontière commune avec l'Afghanistan, comme le Pakistan et l'Iran. La distance géographique implique pour les exilés une rupture avec l'environnement linguistique, religieux et socioculturel. La diaspora afghane éprouve un fort attachement au pays d'origine et a maintenu ses réseaux et ses filières de communication avec les membres de la famille restés en Afghanistan. Enfin, les liens intracommunautaires des Afghans en Occident sont étroits et se manifestent, entre autres, par le nombre et l'activité des associations culturelles, politiques, professionnelles, féminines... Ces liens n'empêchent nullement un bon ajustement au pays d'accueil, en particulier un niveau élevé de scolarisation des enfants, d'où le paradoxe apparent d'une identité afghane affirmée allant de pair avec une intégration réussie<sup>(4)</sup>. Les estimations du nombre des Afghans de la diaspora varient entre un demi-million et un million<sup>(5)</sup>.

Pour les quatre groupes d'exilés, les causes des départs sont multiples. Aux combats et destructions s'ajoutent la fuite devant la conscription, la misère frappant les familles qui ont perdu, avec leur chef, leurs moyens de subsistance, ainsi que ce que l'on a appelé "l'exode de



© Pierre Centlivres.

protestation”<sup>(6)</sup>, c’est-à-dire l’obligation religieuse de quitter un État régi par un gouvernement réputé hostile à l’islam, donc illégitime, comme l’attestent des décrets menaçant la propriété (réforme agraire) ou le statut de la femme tel qu’il est défini par la charia. L’exode est alors considéré comme un devoir sur le modèle de l’*hedjrat* (hégire), la fuite de Mohammad de La Mecque à Médine en 622. Les réfugiés sont ainsi regardés dans les années quatre-vingt comme les preuves vivantes de la violence, de l’injustice, de l’ampleur même de la tragédie, et donc comme ses impuissantes victimes. Cependant, les réfugiés afghans ne se considèrent pas comme les jouets passifs des circonstances, tout en activant à l’occasion la corde victimaire face à l’opinion mondiale et aux organisations internationales. Ils revendiquent une certaine initiative dans l’énorme partie qui se joue sur leur sol entre les grandes puissances. Aujourd’hui, au moment où après la chute des talibans les retours s’accroissent, on peut se demander dans quelle mesure les *retournees* peuvent être à nouveau acteurs, cette fois dans la reconstruction et l’évolution politique de leur pays.

□ Ceux qui n’ont pas quitté le pays s’opposent aux diasporiques, qui revendiquent une expertise acquise à l’université, puis à l’étranger, et à même d’entamer les réformes nécessaires.

### *Des flux qui se croisent*

La population des réfugiés est en réalité issue de plusieurs flux, de plusieurs vagues correspondant aux phases successives de la crise afghane. Chaque soubresaut de l’interminable conflit suscite de nouveaux départs, un flux qui croise parfois le flux de ceux qui rentrent, appartenant au parti momentanément victorieux. Les retours eux aussi ponctuent les renversements de situation, la victoire momentanée de telle ou telle faction, de tel ou tel courant idéologique. Il faut rappeler que les frontières entre l’Afghanistan et le Pakistan sont poreuses, et que les flux transfrontaliers s’apparentent parfois autant à un repli que les réfugiés espèrent temporaire qu’à un exil définitif ; ils ne se distinguent pas toujours d’un va-et-vient saisonnier au travers de la frontière, soit pour les combats estivaux, soit pour les soins à donner aux cultures.

À la première période correspond la vague la plus imposante, consécutive à la prise de pouvoir par les communistes et à l’intervention soviétique. Elle concerne environ six millions de réfugiés. Au cours de cette période, les hommes adultes, environ un quart, ne se distinguent des combattants, selon leurs propres conceptions, que par leur retrait momentané de la lutte. Le *mohajjer*, celui qui est contraint à l’exil, ne se différencie que relativement du *mujahed*, celui qui pratique le djihad, la “lutte dans la voie de Dieu” : le premier se transforme en second si et quand les circonstances le permettent. La terminologie est ici riche de

6)- Alain Guillo, Jean-José Puig et Olivier Roy, “La guerre en Afghanistan : modifications des déplacements traditionnels de populations et émergence de nouveaux types de circulation”, in Micheline Centlivres-Demont (dir.), *Migrations en Asie : migrants, personnes déplacées et réfugiés*, Société suisse d’ethnologie, Berne, pp. 139-153.

sens : *mohajer* a une connotation religieuse qui renvoie à l'exil du Prophète ; les "communistes", eux, utilisaient *ferartchi* (fuyard) ; les officiels iraniens se servaient d'une expression évoquant la recherche d'un refuge, *penahendegan*, et les Nations unies ne connaissaient que le terme anglais *refugee* qui fait référence à la Convention de 1951 – alors même que les gouvernements des pays concernés ne l'avaient pas formellement signée ! Ce dernier sens pouvait également être instrumentalisé par les réfugiés eux-mêmes qui, devant les représentants des médias ou lors de la visite d'hommes politiques étrangers, mettaient l'accent sur la nature très difficile de leur situation, en particulier celle des veuves sans ressource, des orphelins et des mutilés. Forts de ce capital moral, les réfugiés pouvaient faire sentir à leurs visiteurs la dette qu'ils avaient à leur égard, liée au double aspect du conflit incarné par les termes *mohajer* et *mujahed*, réfugiés et résistance armée. Enfin, l'hospitalité tribale représentait également un registre qui justifiait, ou du moins rendait honorable l'exil pakistanais. Les Pachtouns exilés partageaient les valeurs et le code tribal des Pathans de la NWFP et bénéficiaient de leur hospitalité, à charge de revanche. Ils étaient prêts à partager avec leurs hôtes pachtouns alliance et querelles. En Iran, les pôles de l'identité afghane en exil étaient en gros les mêmes, quoique le registre tribal y fut moins affirmé que le sentiment de partager la même orientation religieuse, celle du chiisme, du moins pour les Hazaras. Enfin, les camps de réfugiés au Pakistan, désignés par l'euphémisme *Afghan refugee villages* (ARV), sont, dans les années quatre-vingt, des lieux de recrutement pour les partis de la résistance afghane. Déjà s'y opposent traditionalistes (royalistes) et islamistes. Ces derniers ont ouvert des écoles primaires et secondaires (*madrassa*), où s'enseignent des matières religieuses et profanes, et où sont formés les futurs cadres des partis islamistes.

### *La victoire islamiste*

La deuxième période va de la prise de Kaboul par les moudjahidin (avril 1992) jusqu'à son occupation par les talibans (septembre 1996). Elle voit le départ d'un certain nombre de serviteurs du régime condamné, puis des victimes des combats violents qui éclatent, à Kaboul surtout, entre les différentes factions moudjahidin s'affrontant à l'arme lourde. En outre, des collectivités pachtounes du Nord de l'Afghanistan, menacées par les milices ouzbeks et tadjiks, sont aussi forcées de quitter leurs villages. La victoire des moudjahidin signifie la fin du djihad au sens propre puisque la lutte n'oppose plus des musulmans aux "ennemis de l'islam", mais des musulmans entre eux, et donc la fin du complexe signifiant *djihad-mujahid-mojaher*. Les combats s'en trouvent délégitimés et l'identité valorisante des réfugiés réduite à peu de chose. Ils ne sont plus que des immigrants indésirables dans les pays voisins de l'Afghanistan, aux-

quels d'ailleurs le HCR a cessé de prodiguer des secours, si ce n'est aux "groupes vulnérables". Par ailleurs, l'Occident ne s'intéresse plus guère à des réfugiés dont le capital de sympathie a fondu dans la mesure où la lutte même contre "l'empire du mal" est révolue. Flux plus imposant, les milliers d'étudiants, de cadres, d'officiers afghans suivant des stages de formation dans les villes d'URSS ou dans les pays de l'Est, bientôt sans subsides ni ressources dans leur pays d'accueil, entreprennent de passer à l'Ouest au cours d'un périple bien moins coûteux, mais plus long que celui des privilégiés qui peuvent prendre l'avion à Karachi ou Islamabad pour gagner directement l'Europe.

Pendant cette période, il y a des retours en Afghanistan. Dès le départ des troupes soviétiques, et suite à la politique de réconciliation nationale du gouvernement, des réfugiés rentrent rassurés et attirés par des promesses d'impunité, d'assistance à la réinstallation et d'exemption de service armé pour une période de six mois. Ils rentrent massivement à partir de 1992 : malgré la guerre civile qui commence cet été-là, 1,6 million d'Afghans rentre d'Iran et du Pakistan. Près de quatre millions auraient regagné l'Afghanistan en 1997, au lendemain de la prise de Kaboul par les talibans. La fin d'un régime jugé impie, l'aide au retour du HCR, l'impatience des pays d'accueil, la fin des justifications idéologiques et morales à la prolongation de l'exil, l'espoir d'une normalisation de la situation politique, le souci de retrouver ses proches et ses terres expliquent l'ampleur du mouvement. Il reste pourtant, à la fin de la période considérée, deux à trois millions d'Afghans dans les pays voisins de l'Afghanistan, dont un pourcentage élevé d'enfants nés en exil.

**Enregistrement  
de réfugiés afghans  
de retour d'Iran  
à Kaboul en 1990.**



## Règne et chute des talibans

La troisième période va de 1997 à la chute des talibans en novembre 2001. Là encore, on assiste à des flux croisés, la sécurité assurée par les étudiants en religion poussant beaucoup de Pachtoune à rentrer, d'autant plus que les nouveaux maîtres de la plus grande partie de l'Afghanistan appartiennent presque tous, comme leur chef Mollah Omar, à l'une ou l'autre confédération pachtoune, et semblent devoir rétablir un ordre pachtoune autant que fondamentaliste. On a compté ainsi en 1998 plus

de cent mille *returnees* du Pakistan et d'Iran. Mais les flux hors d'Afghanistan sont de loin les plus importants. Partent alors pour l'exil les victimes de la sévère sécheresse qui sévit ces années-là et ceux que le régime des talibans menace : les habitants de la plaine au nord de Kaboul, partisans de Massoud, Kaboulis et Hazaras chiïtes,

ismaéliens. À la fin de l'an 2000, qui a vu le départ de plus de quatre cent mille Afghans, l'Iran et le Pakistan abritent plus de 4,5 millions de réfugiés. Le Pakistan accueille avec réticence les victimes d'un régime qu'il soutient et tente de fermer ses frontières, tout en limitant au maximum l'assistance dans les camps et en cherchant à imposer le principe d'une admission individuelle et non plus collective. Du côté de la diaspora, en Occident, la génération des enfants dont les parents furent exilés dans les années soixante-dix et quatre-vingt arrive à l'âge adulte. Nombreux sont ceux qui sont nés en Europe ou aux États-Unis et qui possèdent le passeport du pays d'accueil. Ces jeunes Afghans et Afghanes revendiquent une nationalité afghane de référence, inventent une "identité afghane" renvoyant à un Afghanistan idéalisé, imaginé par-delà la distance, par-delà les divisions culturelles et ethniques, comme en témoigne, parmi d'autres, le périodique des jeunes Afghans en Allemagne, *Ost und Westliches Journal*, et cela au moment où l'installation de la diaspora en Occident s'avère, pour la plupart, définitive.

La quatrième période s'ouvre avec la chute des talibans. Celle-ci n'a sans doute pas ramené, du moins jusqu'à présent, l'ordre et la sécurité souhaités pour la reconstruction politique et économique du pays, mais la mise en place du nouveau régime présidentiel transitoire, et une nouvelle Constitution, légitimée par l'Assemblée constituante (*Loya Jirga*) a eu des effets spectaculaires sur les retours des réfugiés. Ils dépassent les prévisions et excèdent la capacité d'accueil du pays, ainsi que les moyens mis à disposition du ministère des Réfugiés et du Rapatriement. De 2002 à mi-2004, plus de trois millions d'Afghans expatriés sont rentrés chez eux et quatre cent cinquante mille personnes déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan ont regagné leurs villages – mais il en reste encore cent quatre-vingt mille dans les camps de Herat et de Kandahar.

Les Afghans d'Iran et du Pakistan ont obtenu le droit de vote pour l'élection présidentielle afghane d'octobre 2004.



Du Pakistan, reviennent, en majorité, les réfugiés récents, mal intégrés dans ce pays, ayant fui les villes contrôlées par les talibans à partir de 1996. Demeurent dans les camps surtout les anciens réfugiés, désormais adaptés à leur vie en exil, possédant une occupation lucrative et incertains quant aux avantages du retour. Les réfugiés revenus d'Iran et du Pakistan qui habitaient et travaillaient au voisinage de grandes villes se sont en quelque sorte urbanisés. En Afghanistan, leur retour au village ne va pas sans problème : leurs terres sont souvent occupées par d'autres, le commandant local leur est souvent hostile, leur maison détruite, le terrain non encore déminé. Ainsi, ils tendent à s'entasser dans les villes : ils sont près d'un million à Kaboul.

### *Une diaspora réticente au retour*

Ces mouvements considérables qui affectent les réfugiés afghans montrent que l'émigration forcée des Afghans se transforme peu à peu en un vaste complexe transnational où les va-et-vient transfrontaliers, le système complexe de transferts de fonds<sup>(7)</sup>, s'accompagnent de la dislocation de groupes familiaux qui peuvent être instrumentalisés en autant de réseaux reliant l'Afghanistan aux pays voisins et à l'Occident. Parmi les *returnees*, par exemple, certaines familles ont choisi d'envoyer au pays les jeunes qui ont appris l'anglais et l'usage de l'ordinateur au Pakistan ou dans les pays du Golfe – une minorité bien sûr ! – et qui pourront ainsi mettre leur savoir au service d'une ONG, les parents restant à l'abri dans les camps des environs de Peshawar ou de Quetta. À l'occasion des fêtes, les jeunes retournent passer quelques jours au Pakistan auprès de leurs proches.

Comme lors de tout changement de régime en Afghanistan, il y a aussi de nouveaux partants. Ainsi des talibans chassés par l'intervention américaine d'automne 2001 et la chute du régime de Mollah Omar : ils sont environ deux cent mille, regroupés dans des camps et ravitaillés par le HCR, en principe jusqu'en été 2004. Si les retours représentent à la fois un problème et l'amorce d'une normalisation pour le gouvernement afghan, ce dernier souhaite vivement pouvoir compter sur la collaboration des membres de la diaspora dont la compétence, le niveau d'instruction et l'expertise paraissent essentiels à la reconstruction économique et politique. Par décret, le président du gouvernement provisoire a autorisé les rentrants à conserver leur nationalité acquise en exil. Plusieurs programmes de réinsertion, par exemple celui de l'IOM (International organisation for migration), offrent une assistance au retour, un complément salarial, une possibilité d'effectuer le voyage de Kaboul "à l'essai".

Récemment, Henrik Olesen a mis en relation, dans un cadre comparatif, le rôle de la "bad governance" dans l'émigration de l'élite et celui de l'amélioration des droits humains dans les retours, en mettant

7)- Alessandro Monsutti, *Guerres et migrations. Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2004.

en avant l'exemple de l'Afghanistan et de sa diaspora au lendemain de la chute des talibans<sup>8)</sup>. Il étudie spécialement les potentialités du retour des cerveaux (*brain gain*), des élites intellectuelles, des techniciens et des diplômés ayant mis à profit leur séjour en Occident pour accroître leur expérience, par opposition aux "*irregular migrants, and returning short-time refugees*". Enfin, il souligne l'action d'institutions internationales dans la facilitation des retours, comme celle de l'Aga Khan Foundation en Afghanistan. Mais ces retours ne sont pas sans ambiguïté : des retours massifs ne risqueraient-ils pas de fragiliser les économies domestiques en les privant des transferts monétaires des émigrés ? Pour sa part, la diaspora afghane justement ne met aucune hâte à rentrer. Jazayery y voit les effets de l'intégration réussie de beaucoup de migrants investissant par ailleurs dans l'éducation des enfants dans les pays hôtes, la crainte de lâcher la proie pour l'ombre et, évidemment, le manque de sécurité. Aussi, les programmes encourageant les retours tablent sur des séjours de courte durée permettant aux Afghans établis en Occident de faire bénéficier leur pays de leur savoir sans que cela implique leur réinstallation définitive. Si la haute fonction publique en Afghanistan a accueilli depuis 2002 un certain nombre d'Afghans revenus des États-Unis, d'Australie et d'Europe, si d'autres ont pris ou repris du service dans le secteur privé ou dans celui des organisations internationales et des ONG, il s'agit cependant d'un très petit pourcentage des Afghans d'Occident.

### *Vers une identité afghane commune*

En 2004, près du tiers des ministres du gouvernement transitoire sont issus de cette diaspora, en particulier les ministres occupant des postes "techniques" (aux Finances, à la Reconstruction, au Plan ou à la Condition féminine). Ces "diasporiques" se distinguent des ministres qui ont joué un rôle marquant dans la résistance afghane et au sein des partis islamistes. Ceux-ci n'ayant pas quitté l'Afghanistan, ou ses abords immédiats, revendiquent une légitimité et un prestige conférés par la lutte menée au nom de l'islam, par les risques encourus, et le contrôle d'une région ou d'un mouvement. Les exilés d'Occident se réclament de l'expertise du spécialiste acquise à l'université, puis à l'étranger, et qui est à même d'entamer les réformes nécessaires. Mais leurs collègues restés au pays les estiment peu en phase avec le "pays réel" et avec les principes d'une république islamique.

La réintégration d'Afghans "occidentalisés" ne va pas sans mal. Les collaborateurs afghans d'ONG, revenus des États-Unis, se font parfois traiter de "laveurs de chien" par allusion aux occupations réputées serviles autant que dégradantes auxquelles les émigrés auraient dû leur survie au-delà des mers. Certes, parler d'une opposition entre "diasporiques" et barbus est simplificateur, mais les *returnees* d'Occident portent le

pois d'un patronage supposé, dénoncé par la vague anti-occidentale. Cette dichotomie simpliste ne tient pas compte de la pluralité des conditions dans la diaspora. Dans l'avion qui, en automne 2002, nous ramenait de Dubaï à Kaboul, se trouvaient des vendeurs de rue de Karkow, des experts-comptables de Californie, des gérants de pizzeria de Hambourg et des marchands installés dans les Émirats – des hommes pour la plupart –, tous Afghans d'origine, mais parlant pour leurs affaires la langue du pays où ils avaient passé leurs années d'exil, et ayant tous construit des réseaux sociaux, économiques et affectifs différents. Même si ces voyageurs ne rentraient au pays que pour un court séjour, il n'en reste pas moins que cet apport nouveau et complexe ne va pas sans transformer le caractère de la capitale afghane et représente aussi une contribution importante au changement et à la reconstruction de l'Afghanistan.

Par-delà les flux croisés des migrants *in* et *out*, par-delà les programmes de réinsertion pour les *returnees* ou l'encouragement au retour pour les membres de la diaspora plus lointaine, l'Afghanistan s'achemine vers un nouveau régime migratoire. Il se caractérise par une normalisation des passages transfrontaliers et des migrations laborieuses, la multiplication des familles transnationales avec deux ou plusieurs noyaux en Afghanistan et dans les pays voisins, un va-et-vient permanent de membres de la diaspora entre les pays d'accueil et le pays d'origine et, enfin, par le maintien d'une importante population afghane hors des frontières du pays. Les Afghans d'Iran et du Pakistan n'ont-ils pas obtenu le droit de vote pour l'élection présidentielle d'octobre 2004 ?

Les communautés afghanes installées hors du territoire d'origine maintiennent des réseaux d'échange et de communication avec leur pays. Elles contribuent également, par le commerce, par les retours périodiques et par les envois d'argent, à l'économie et au développement socio-politique de l'Afghanistan. Enfin, les années d'exil ont renforcé le sentiment d'appartenance nationale. Les réfugiés se sont reconnus Afghans dans le miroir que leur tendaient leurs hôtes des pays d'accueil, et non plus seulement Pachtouns, Ouzbeks, Tadjiks ou Kaboulis. Leur retour peut contribuer à assurer la prééminence d'une identité afghane commune qui irait contre la poussée des revendications ethniques. ◀



**Violaine Carrère**, "Sangatte, un toit pour des fantômes"

► Dossier *Les frontières du droit d'asile*, n° 1238, juillet-août 2002

**Annie Krieger-Krynicky**, "Immigrés pakistanais en France. Réfugiés afghans au Pakistan"

► N° 1121, avril 1989